



Differdange, le 13 juin 1969

A

Monsieur le Président de la Fédération  
des Victimes du Nazisme Enrôlés de Force  
à L u x e m b o u r g

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir  
activer la mise au point du projet concernant le  
Monument-National.

Depuis la proclamation de la Charte  
Atlantique on ne cesse de parler d'égalité et de  
justice. Notre Constitution exige impérieusement  
l'égalité des tous devant la loi.

Depuis 1961, le Monument-National  
a été réclamé par tous les sections avec une véhémence  
accrue. D'année en année, les E.F.V.N. attendent  
un résultat tangible avec une impatience de plus en  
plus grande. Un mécontentement immense a gagné tous  
les E.F.V.N., qui<sup>se</sup> voient toujours traités comme ci-  
toyens de second ordre.

C'est de bon droit que la Section de  
Differdange vient de s'élever une fois de plus contre  
cette situation intenable.

L e C o m i t é  
des Enrôlés de Force de la Section de Differdange,  
réuni en séance plénière à Differdange, le 9 juin 1969  
a pris la résolution, suivante au sujet du

Monument - Nationale :

Considérant qu'il est grandement temps de mettre fin,  
une fois pour toutes, au gâchis et à l'anarchie qui  
règ<sup>n</sup>ent déjà trop longtemps en ce qui concerne le  
Monument - Nationale.

Considérant que, pour atteindre ce but, il n'existe pas  
d'autre moyen que de traiter les E.F.V.N sur un pied  
d'égalité absolue avec des Résistants.

Pour toutes ces raisons,  
Les membres du Comité des E.F.V.N. de la Section de Differdange  
à l'unanimité des voix n'ont pas l'intention de commenter  
l'état actuel du projet. Ils s'opposent avec toute leur  
énergie à la réalisation du projet en cause dans sa forme ac-  
tuelle.

Que l'injustice flagrante du projet en cause saute  
aux yeux, si l'on considère que la masse des Enrôlés de  
Force est pour un Monument-Nationale des Enrôlés de Force.

En vous remerciant bien vivement à l'avance  
pour l'appui que vous entendrez donner à la présente demande,  
nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance  
de nos sentiments très cordiaux.

Le Secrétaire,

  
J. BENOIT

Le Président,

  
F. BAULER